

Motion du 5 décembre 2017 de Mme et MM. Eric Bertinat, Pascal Spuhler, Albane Schlechten et Alain de Kalbermatten: «Dysfonctionnements internes de la Fondetec: quels impacts sur la bonne marche de la fondation?»

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le consensus en faveur du développement des activités de la Fondetec;
- le rôle économique important de la Fondetec visant à promouvoir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois;
- le contexte actuel difficile pour les artisans et entreprises genevoises;
- le rapport d'activité et les comptes 2016 actuellement inscrits à notre ordre du jour (décembre 2017) et qui devra être voté par le Conseil municipal;
- le communiqué de presse extrêmement discret de la présidente de la Fondetec annonçant se séparer de son directeur;
- les nombreux mouvements constatés au sein du personnel de la Fondetec qui permettent de penser à une mauvaise gestion du personnel;
- les dysfonctionnements internes constatés par le Conseil de fondation de la Fondetec;
- que ces dysfonctionnements internes ne sont pas récents;
- le non-respect des décisions d'engagements prises par le Conseil de fondation de la Fondetec, notamment en matière d'engagement de personnel frontalier;
- la communication de M. Favoulet, jugée trop personnelle;
- que malgré la réaction rapide de la Fondation, la démission de M. Favoulet s'est avérée nécessaire;
- la nécessité que la Fondetec puisse continuer ses activités dans un cadre serein, tant pour son personnel que pour les entreprises accompagnées;
- l'impératif besoin d'assurer le maintien des activités de la Fondetec pour promouvoir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois, soutenir et développer des entreprises existantes ainsi que pour stimuler l'innovation en Ville de Genève,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de lui présenter, dans les plus brefs délais, un rapport détaillé indiquant les raisons qui ont amené la fondation à renvoyer son directeur, les conséquences de ces dysfonctionnements sur la bonne marche de la Fondetec ces dernières années ainsi que des précisions sur le rapport du Contrôle financier (CFI).